Guide BAFA

2023

Label Information Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Yvelines

info Jeunes Yvelines
EXPLORER LES POSSIBLES

Guide Bafa

Yvelines Info jeunes

Vous avez plus de 16 ans et vous souhaitez travailler auprès de la jeunesse.

Vous envisagez de passer votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Yvelines Info Jeunes recense les organismes et les aides existantes pour tous ceux qui habitent le territoire Yvelinois (78).

1 C'EST QUOI LE BAFA ? P.3

2 LA FORMATION BAFA P.5

3 CHOISIR SON ORGANISME DE FORMATION P.7

4 FINANCER SON BAFA P.8

5 PREMIER STAGE ET PREMIER EMPLOI P.10

6 LES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES P.11

7 LE BAFD P.14

8 LES SESSIONS D'YVELINES INFO JEUNES P.15

L'objectif de ce dossier est de vous présenter les modalités d'accès et de préparation à cette formation ainsi que des conseils pratiques.

LE BAFA : C'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Ouvert à tous, à partir de 16 ans, ne demandant aucun prérequis de diplômes ou d'expériences, le BAFA est un réel tremplin pour travailler dans le secteur de l'animation en accueils collectifs de mineurs. Plus largement, il offre une véritable ouverture sur le monde professionnel.

Attention cependant, animer un groupe de jeunes demande le sens des responsabilités, du travail en groupe et un sens de la pédagogie.

Chaque animateur prend, en effet, la responsabilité de la vie physique et morale d'enfants ou d'adolescents dans le but de transmettre des valeurs éducatives mais aussi citoyennes grâce à la mise en place d'animations.

LES QUESTIONS PRÉALABLES QUE VOUS DEVEZ VOUS POSER !

Il ne suffit pas d'aimer les enfants pour faire un bon animateur…

Le but de la formation générale est d'initier aux techniques de l'animation pour réussir une animation ou une activité, d'acquérir les notions relatives à la responsabilité, la sécurité, ainsi que de donner aux futurs animateurs la connaissance des différents publics de jeunes (petite enfance, enfance 6/12 ans, adolescence 12/17 ans).

Enfin, vous devez savoir que la formation BAFA vous demandera un investissement financier (entre 600 et 900 € environ) et du temps (l'équivalent d'un mois cumulé pour les trois sessions obligatoires).

Test d'auto-évaluation

1) Aimez-vous les activités de plein air et les activités artistiques ?

2) Aimez-vous le travail d'équipe ?

3) Etes-vous disponible, pédagogue et à l'écoute ?

4) Avez-vous le sens des responsabilités ?

5) Aimez-vous prendre la parole en public ?

Si vous avez répondu positivement à certaines questions le BAFA est sûrement fait pour vous.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) n'est pas un diplôme professionnel mais permet d'exercer les fonctions d'animateur dans les accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs...).

*" Il faut avoir **16 ans** au **1er jour** de la **1ère session** pour débuter cette formation ".*

La formation a pour objectifs de préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

✔ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
✔ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif,
✔ Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs,
✔ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
✔ Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

La formation se déroule selon un calendrier précis :

✔ Une session de formation générale **(8 jours**)
✔ Un stage pratique (**14 jours effectifs** minimum)
✔ Une session d'approfondissement (**6 jours** minimum) ou de qualification (**8 jours** minimum)

La formation s'effectue sur 30 mois maximum.
Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le stage pratique, sous peine de perdre le bénéfice de ladite session. Sauf dérogation accordée par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), sur demande motivée effectuée dans votre espace personnel internet.

Inscription

Première étape : s'inscrire

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
Ce site vous permet de faire vos démarches administratives et suivre votre cursus de formation

Connectez-vous et suivez la procédure.
Conservez **votre identifiant, votre mot de passe ainsi que votre numéro d'inscription indispensables** tout le long du cursus.

⚠
Pour finaliser votre inscription, n'oubliez pas de cliquer sur le lien contenu dans le courriel de confirmation qui vous sera envoyé.
Indiquez bien votre lieu de résidence au Service départemental à la jeunesse, pour que votre dossier soit présenté au jury.

Tout au long des trois sessions, vous complétez votre livret de formation (certificats de stages ou de sessions) sur le site **www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd**
Chaque étape de la formation donne lieu à une évaluation.
L'objectif est d'évaluer votre aptitude à faire de l'animation.

Fin de parcours et obtentions du BAFA

Le dossier complet est examiné par un jury en vue de la délivrance ou non du diplôme du BAFA.
Trois réponses sont possibles :

✔ Si vous êtes déclaré(e) reçu(e), le directeur départemental vous délivrera le BAFA ;
✔ En cas d'ajournement vous disposez d'un délai de douze mois pour recommencer le stage pratique ou les sessions de formation que vous n'auriez pas validés;
✔ En cas de refus vous perdez le bénéfice de l'ensemble de votre formation.

*Le SDJES du lieu de résidence **peut accorder sur demande écrite** accompagnée des justificatifs **une dispense pour la troisième session**, aux candidats justifiant de l'exercice d'une responsabilité dans l'animation de Centre de Vacances ou de Loisirs. Cette demande doit être motivée et s'effectue dans votre espace personnel internet.*

1 — 8 jours

Première session Contactez un organisme habilité pour effectuer la formation générale du Bafa.

Deux modes d'accueil sont proposés:
- en internat
- ou en externat

À l'issue du stage, si le candidat a obtenu des résultats satisfaisants, il obtient le statut d'**animateur stagiaire**. Si ce n'est pas le cas, il ne peut pas continuer sa formation, mais peut se réinscrire sur une nouvelle session.

2 — 14 jours

Deuxième session : réaliser votre stage pratique

Celui-ci consiste en une mise en situation obligatoire dans un séjour de vacances, de loisirs ou de scoutisme habilité par la SDJES du lieu de résidence de l'organisateur régulièrement déclaré.

Le stage pratique dure 14 jours effectifs et peut être fractionné sur deux parties maximum, à condition de comprendre un minimum de 4 jours.
* Une journée effective comprend au moins 6 heures et une demi-journée 3 heures consécutives.
Il ne peut pas se dérouler à l'étranger.

3 — 6/8 jours

Troisième session : La formation d'approfondissement ou de qualification

✔ La **session d'approfondissement** vise à développer les connaissances sur un type d'animation ou de public (par tranche d'âge). C'est un bilan des formations générale et pratique sur **6 jours**.

✔ La **session de qualification** a pour objectif d'acquérir ou de reconnaître une compétence technique dans un domaine spécialisé de l'animation. La qualification peut porter sur les activités scientifiques et techniques, les pratiques sportives ou la communication. Elle dure **8 jours**.

4

Obtention du BAFA : le passage en jury

Consultez votre espace : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd afin de vous assurer que vous avez les mentions favorables à chaque étape pour demander le passage en jury.

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) des Yvelines
Tél : 01 39 23 60 00

Comment choisir votre organisme de formation ?

Ci-dessous des organismes proposant des sessions en Ile-de-France. (Liste non exhaustive) :

- **Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs (AFOCAL)**
  www.afocal.fr
- **Aroeven Académie de Versailles**
  www.aroeven.ac-versailles.fr
- **Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA)**
  www.cemea.asso.fr
- **Les Compagnons des jours heureux (CJH)**
  www.compagnons.asso.fr
- **Organisme protestant de formation (CPCV)**
  www.cpcvidf.asso.fr
- **Fédération départementale des foyers ruraux et associations de développement et d'animation en milieu rural des Yvelines (FDFR 78)**
  www.Bafa-bafd-foyersruraux.org
- **Fédération Léo LAGRANGE (FLL)**
  bafa-bafd.org
- **Fédération Nationale Familles Rurales (FNAFR)**
  www.ma-formation-bafa.fr
- **Fédération sportive et culturelle (FRANCA)**
  www.bafa-lesfrancas.fr
- **Fédération du scoutisme français (FSE)**
  www.scoutisme-francais.fr
- **Fédération sportive et culturelle de France Comité départemental des Yvelines (FSCF)**
  www.fscf.asso.fr
- **Institut de formation d'animation et de conseil - Yvelines (Ifac 78)**
  www.ifac.asso.fr
- **Ligue de l'enseignement - Fédération départementale des Yvelines**
  www.laligue78.org
- **Office pour la formation des animateurs de centres de vacances et loisirs (OFAC)**
  www.ofac-france.org/
- **Planète Sciences**
  www.planete-sciences.org
- **Union Française des Centres de Vacances et de loisirs - Ile-de-France (UFCV Ile-de-France)**
  www.ufcv.fr
  www.bafa.ufcv.fr
- **Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA)**
  formation.ucpa.com

1. Bourse de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La Caf peut prendre en charge une partie de vos frais d'inscription pour le stage de base (aide locale) et d'approfondissement ou de qualification (aide nationale).

Aide locale Caf des Yvelines	
Session générale	*Montant*
Quotient de 0 à 500 euros	***300 €***
Quotient de 501 à 700 euros	***200 €***
Quotient de 701 à 800 euros	***100 €***

Aide nationale sans condition	*Montant*
Session d'approfondissement BAFA	***91.47 €***
Session d'approfondissement BAFA (si qualification : accueil du jeune enfant)	***106.71 €***

Lors de la demande vous devez obligatoirement **fournir l'attestation de fin de stage de moins de 6 mois.**
L'aide au BAFA est attribuée sous forme de subvention. Le paiement est effectué en une seule fois directement à la famille ou au stagiaire.

Vous devez présenter les justificatifs :

✔ de votre formation générale ;
✔ de votre stage pratique ;
✔ de votre inscription à la session d'approfondissement ou de qualification.

Rapprochez vous de la structure Info Jeunes la plus proche de chez vous qui pourra vous accompagner dans vos démarches

Pour cela, dès votre inscription à l'un de ces stages, complétez et faites compléter le formulaire BAFA aide locale et/ou le formulaire BAFA aide nationale disponible sur le site :
www.caf.fr , rubrique : « Accueil », « Ma Caf », «Offre de service » « Enfance et jeunesse » « Animation/centre de loisirs : L'aide au Bafa. »

Puis retournez votre dossier d'inscription à la Caisse d'Allocation Familiale à :

CAF des Yvelines
78090 YVELINES CEDEX 9
Tél: 3230

2. Soutien des mairies

Certaines mairies des Yvelines peuvent proposer une **aide aux jeunes** habitant la commune.

Structures Info jeunes

- **Achères :** Bourse au BAFA- Aide de 150€
  Renseignements : 01 30 06 77 14
- **Aubergenville :** Bourse au BAFA - Aide de 280€ en contrepartie d'heures citoyennes.
  Renseignements : 01 30 95 41 64
- **Bois d'Arcy :** Bourse au BAFA - Aide de 200€ en contrepartie d'heures citoyennes (20h)
  Renseignements : 01 30 07 18 55
- **Carrière-Sous-Poissy** : Bourse au BAFA - Aide de 200€ en contrepartie : stage pratique au sein de la ville ou heures citoyennes
  Renseignements : 01 34 01 21 97
- **Chanteloup-Les-Vignes :** Bourse BAFA et stage pratique au sein de la ville
  Renseignements : 01 34 01 10 56
- **Conflans-Sainte-Honorine :** BAFA Citoyen
  Renseignements : 01 34 90 39 54
- **Elancourt :** Dispositif BAFA (tarifs négociés, stage pratique au sein de la ville, suivi...)
  Renseignements : 01 30 66 45 11
- **Épône** : Sessions BAFA à moindre coût
  Renseignements : 0670619720

Villes : (Liste non exhaustive)

- **Gargenville :** Sessions BAFA à moindre coût
  Renseignements : 01 30 98 12 35
- **Guyancourt :** Dispositifs BAFA (200€) pour les 3 stages
  Renseignements : 01 30 44 50 92
- **Houilles :** Bourse au BAFA - Aide calculée selon le temps d'engagement citoyen entre 200€ et 400€
  Renseignements : 01 61 04 42 63
- **Jouy-en-Josas :** Sessions BAFA à moindre coût
  Renseignements : 01 39 20 03 39
- **Les Mureaux :** Bourse au BAFA
  Renseignements : 01 30 91 39 34
- **Limay :** Sessions BAFA à moindre coût
  Renseignements : 01 34 97 34 51
- **Mantes-la-Jolie :** Bourse au BAFA - Aide de 150€ + stage pratique à effectuer à Mantes-la-Jolie
  Renseignements : 01 34 00 10 00
- **Mantes-la-Ville :** Bourse au BAFA en contrepartie d'heures citoyennes
  Renseignements : 01 39 16 91 62
- **Marly-le-Roi :** Bourse au BAFA -attribuée selon certains critères
  Renseignements : 01 39 16 91 62
- **Maurepas :** Dispositif BAFA (tarifs négociés, stage pratique au sein de la ville, suivi...)
  Renseignements : 01 30 66 53 35
- **Montigny-le-Bretonneux :** Bourse au BAFA en contrepartie d'heures citoyennes
  Renseignements : 01 30 57 42 40
- **Poissy :** Bourse au Bafa - remboursement (entre 100€ et 200€) si obtention du stage
  Renseignements : 01 39 22 56 57
- **Porcheville :** Sessions BAFA à moindre coût
  Renseignements : 01 30 63 30 80
- **Sartrouville :** Bourse au BAFA
  Renseignements : 01 39 13 24 11
- **Vélizy :** Dispositifs BAFA (tarifs négociés, stage pratique au sein de la ville, suivi...)
  Renseignements : 01 34 58 12 29

3. Autres aides

- Certains comités d'entreprise organisent des centres de vacances l'été et aident les enfants des salariés à financer leur BAFA.

- La MSA (Mutuelle Sociale Agricole) participe au coût de la formation pour la 1ère et/ou la 3ème session.
  Les bénéficiaires : assurés ou allocataires de la MSA Île-de-France dont au moins l'un des parents perçoit ou percevait les prestations familiales de la MSA Île-de-France
  Le jeune ne doit pas être allocataire à la CAF.
  Renseignements :
  http://www.msa-idf.fr

- Les Missions Locales ou autres structures d'accompagnement peuvent participer au financement d'une formation BAFA, si celle-ci s'inscrit dans un projet professionnel (ex : dispositif Sésame).

Yvelines Info Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES
Formations BAFA à 270€
à Versailles avec
Yvelines Info Jeunes et l'Afocal
01 34 98 37 05 | www.yij78.org

1ER STAGE ET EMPLOI

Les grands organismes de formation BAFA (IFAC, UFCV, AFOCAL…) peuvent aider leurs stagiaires à trouver un poste d'animateur et/ou disposent d'une bourse à l'emploi sur leur site Internet. Les structures Info Jeunes reçoivent des offres de jobs notamment dans l'animation. Vous pourrez y trouver des postes pour valider votre stage pratique, mais aussi des postes d'animateur pendant les vacances scolaires et à plein temps.

Conseils

Vous pouvez aussi proposer directement votre candidature auprès de diverses structures : **centres de vacances, de loisirs, mairies…** Attention toutefois, vous risquez d'envoyer un nombre considérable de candidatures spontanées sans obtenir automatiquement de réponse. Afin de vous donner le maximum de chances, **faites le point sur votre profil** (êtes-vous plutôt mer, ski, vélo, théâtre, camp itinérant… ?) et sélectionnez les organismes en fonction de leur spécialité. Si vous n'obtenez pas de réponse à votre candidature après une semaine, voire quinze jours, recontactez-les.

Pour trouver des informations ou un emploi d'animateur sur le web :

- http://www.jobs-ete.com/
- www.jobanim.com/
- www.planetanim.com/
- www.animnet.com/
- www.animjobs.com/
- www.jesuisanimateur.fr/

1. Le séjour de vacances

Il fonctionne durant les vacances scolaires (petites et grandes vacances) et accueille un groupe d'enfants, dans un site ayant un lieu d'hébergement.

A la mer, à la campagne ou à la montagne, il propose en général des activités spécifiques comme la voile, le vélo , la randonnée... Le centre peut être fixe ou itinérant et certains organismes proposent également des séjours à l'étranger. *Rappel : le stage pratique ne peut être validé pour un séjour à l'étranger.*

Toutes les tranches d'âge sont concernées, de 4 à 18 ans (et parfois plus). L'animateur prend donc en charge les enfants ou adolescents, durant une semaine à un mois, de leur lever à leur coucher. Il est nécessaire d'avoir un bon sens des responsabilités ainsi qu'une bonne résistance physique.

2. L'accueil de loisirs

Les accueils de loisirs (précédemment nommés centres de loisirs) sont des entités éducatives habilitées à accueillir des enfants de façon temporaire et habituelle (sans hébergement), en dehors du temps scolaire ou pendant les vacances.

3. L'accueil de Scoutisme

Avec ou sans hébergement, l'accueil de scoutisme doit être organisé par une structure dont l'objet est le scoutisme et bénéficier d'un agrément national.
Le scoutisme est une méthode d'éducation civique des adolescents reposant sur et par le respect de la loi scoute, l'emploi du système de patrouille, la pratique du jeu et de la vie dans la nature.
Les Scouts et Guides de France sont séparés en plusieurs branches qui proposent une pédagogie adaptée à sa tranche d'âge.

Pour trouver un groupe près de chez vous rendez-vous sur le site :
www.scoutisme-francais.fr/ dans la rubrique « nous rejoindre ».

4. L'accueil de loisirs périscolaire

L'animateur périscolaire met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (avant et après l'école et pendant la pause méridienne). Il travaille avec deux acteurs éducatifs privilégiés : les parents et les enseignants.
Attention : Si vous réalisez votre stage en accueil de loisirs périscolaire, vous serez limité à 6 jours de stage sur les 14 jours à totaliser. Vous ne pouvez donc pas faire votre stage exclusivement dans ce type d'accueil.

Pensez-y !

Dans l'animation les 35h n'existent pas. Vous pouvez travailler 10h à 11h par jour.
N'hésitez pas à demander si vous êtes payé à l'heure, au forfait...
Il n'y a pas de mauvaises questions !

LES FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les formations telles que « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « Brevet de Surveillant de Baignade » (BSB) sont très demandées et peuvent faire la différence lors d'un recrutement.

1. La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1

La formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) est ouverte à tous dès 10 ans. Cette formation constitue la base de connaissances permettant d'intervenir en cas d'accident, d'asphyxie, de malaise…Il va sans dire que c'est plutôt rassurant lorsque l'on encadre des jeunes !

Cette formation dure en moyenne 7 heures (hors repas et pauses) mais peut varier légèrement selon les moniteurs et selon les associations.

Le coût moyen oscille entre 50 et 60 euros, celui-ci étant soumis à variation en fonction des charges de la délégation. Ce prix inclut le guide récapitulant les gestes appris, remis à la fin de la formation.

L'argent des formations permet notamment de financer le matériel pédagogique, la formation des formateurs bénévoles et la mise en place de projets spécifiques de formations (écoles, salons...).

Vous pouvez aussi préparer cette formation par le biais du stage d'approfondissement BAFA, certains organismes le proposent.

La formation préparant au PSC1 est assurée par les organismes suivants :

Croix-Rouge française
L'inscription peut se faire directement sur leur site :
www.croix-rouge.fr
Rubrique « Je me forme » « Prévention et secours civiques de niveau 1 IRR » « rechercher une formation »

Croix Blanche des Yvelines
http://croixblanche78.org
Rubrique « Formations » « Planning formations»
✆ 01 30 55 02 02

Délégation départementale de l'Ordre de Malte
www.ordredemaltefrance.org
✆ 01 39 51 69 44

Plein-Air et Aventure
http://plein-air-et-aventure.fr/
✆ 01 39 19 42 97

Union départementale des sapeurs-pompiers des Yvelines
www.sdis78.fr
✆ 01 30 62 09 35

Protection Civile des Yvelines
www.protectioncivile-78.org/
✆ 01 83 43 97 30

UFOLEP 78
http://cd.ufolep.org
✆ 01 30 54 71 53

2. Le brevet de surveillant de baignade (BSB)

Le BSB permet à ses titulaires de surveiller et secourir les baigneurs (piscine ou bord de mer) exclusivement dans le cadre de séjours dans les centres de vacances et de loisirs.

Pour s'inscrire, il faut avoir 18 ans et être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique et avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation.
Le fait d'être titulaire du PSC1 est aussi obligatoire pour l'obtention de ce brevet.

Depuis le 1er janvier 2009, le BSB est devenu un diplôme fédéral exclusif de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (www.ffss.fr) qui prend donc en charge son organisation, son déroulement et sa délivrance (35 h de formation).
Il est valable 5 ans, renouvelable pour 5 ans supplémentaire après examen. Coût minimum 200 € (hors adhésion à l'association) mais le prix peut varier si vous devez passer votre formation initiale de secourisme (PSC1).

L'inscription se fait auprès du Comité départemental de la FFSS du lieu de résidence du candidat.

FFSS 78
www.sauvetage-secourismeouest.com
06 22 91 39 72

3. BAFA-Juleica (Franco-Allemand)

Le BAFA - Juleica est un programme de formation pour devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes sanctionné par le BAFA et son équivalent allemand, la jugendleiter/in-card.

Pour qui ?

Cette formation s'adresse aux personnes :

• âgées d'au moins 17 ans (max 31 ans)

• intéressées par l'Allemagne et la langue allemande,

• présentant un intérêt pour le travail volontaire auprès d'enfants et de jeunes et pour le travail interculturel de jeunesse.

Pourquoi ?

La formation BAFA-Juleica permet d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et animer des groupes d'enfants et d'adolescents dans un environnement
français ou allemand, ainsi que des rencontres franco-allemandes ou internationales de jeunes. La Juleica est, en Allemagne, la carte attestant la participation à la formation d'animateur.

Quand et comment ?

Elle se déroule en trois étapes :

• Session de formation générale de huit jours en France

• Stage pratique de 14 jours effectifs minimum dans un centre d'accueil collectif de mineurs en France ;

• Session d'approfondissement de six à sept jours en Allemagne.

Le diplôme de premiers secours est obligatoire pour l'obtention de la Juleica et doit être validé séparément. Le diplôme français PSC1 est reconnu par certains Länder.

Comment s'inscrire ?

L'OFAJ subventionne les formations BAFA-Juleica et coordonne la coopération entre les organisations partenaires. Celles-ci planifient, organisent et réalisent les séminaires de formation.

Les demandes d'inscription et de renseignements sur les frais de participation sont donc à adresser directement aux organisateurs.

Informations : www.ofaj.org

Après avoir terminé la formation avec succès et obtenu le BAFA et la Juleica, il est possible de s'inscrire dans la base de données OFAJ des animateurs :

animateurs.ofaj.org/bafa-juleica

LE BAFD

Formation de directeur de centre de vacances et de loisirs

La formation au BAFD a pour objectif de vous préparer à exercer les fonctions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec l'équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps,
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation,
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil,
- Développer les partenariats et la communication.

Pour préparer le BAFD, vous devez avoir 21 ans révolus et soit être titulaire du BAFA, soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation. Dans ce cas, vous devez justifier, dans les 2 ans précédant l'inscription, de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectifs de mineurs.

La formation comprend quatre étapes à effectuer dans un délai maximum de quatre ans (prorogation d'un an maximum possible) : une session de formation générale (10 jours), un stage pratique de direction (14 jours), une session de perfectionnement (6 jours) et une seconde expérience pratique de direction (14 jours).

BAFA
Devenez Animateur !

Tu souhaites travailler auprès des jeunes,

270€

la session en externat

A partir de **16 ans**

Passe ton BAFA !

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Informations et inscriptions

Yvelines Info Jeunes
3, parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél: 01 34 98 37 05
Mail : information@yij78.org
www.yij78.org

.....

Afocal
Retrouvez toutes les sessions sur
www.afocal.fr
et ses actualités sur
http://iledefrance.afocal.fr

Label Information Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

En 2023

Organisées par l'Afocal,
la ville de Versailles
et Yvelines Info Jeunes.

Session Générale

Dimanche 26 février au dimanche 5 mars

*

Session Approfondissement

Mardi 2 mai au dimanche 7 mai

*

Session Générale

Samedi 8 juillet au samedi 15 Juillet

*

Session Générale

Dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre

Les formations se déroulent à :

Maison de Quartier
Montreuil Prés aux Bois
29, rue de l'Ecole des Postes
78000 Versailles

8 LES SESSIONS D'YIJ

afocal

info Yvelines Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

VERSAILLES

Yvelines Info Jeunes

- Etudes et Métiers
- Jobs et emploi
- Initiatives Jeunes
- Sports et Loisirs
- Vie pratique
- Europe
- Santé

WWW.YIJ78.ORG

Yvelines info jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

- Un réseau d'information pour tous les jeunes
- Des informations, des conseils, des réponses à vos questions
- Un accueil gratuit et des services personnalisés
- Une information de proximité avec plus d'une trentaine de structures sur le département

Label Information Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Informations et inscriptions

Yvelines Info Jeunes
3, parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél: 01 34 98 37 05

Mise à jour : Novembre 2023